

# Catalogue de nos prestations



## Réalisez vos projets

Construction du Projet d'Établissement ou de Service	2
Elaboration du diagnostic partagé pour négocier votre CPOM	2
Cartographie des risques de l'établissement	2
Elaboration du plan de gestion de crise	3
Analyse des risques professionnels et rédaction du DUERP	3
Conformité à la Loi de Transformation de la Fonction Publique (LTFP)	4
Mise en place de la Loi Egalim	4



## Faites le point

Evaluation de la qualité de votre établissement	5
Contrôle hygiène – air, eau, linge, déchets	6
Inspection HACCP	6



## Devenez autonomes

Formation « Evaluer son établissement avec le référentiel HAS »	7
Formation « Concevoir son DUERP »	8
Formation « Mettre en place les fondamentaux de la qualité »	9
Formation « Concevoir son plan de gestion de crise »	10



### CONTACT

Mme Sylvie HENRY-ESPARGILLERE

06 13 77 96 73

[contact@qboconseil.fr](mailto:contact@qboconseil.fr)



## Réalisez vos projets

*Conseil, Accompagnement, Mise en conformité*

Toutes nos prestations de conseils suivent le même processus :



- ✓ Nous recherchons toujours la **meilleure méthode face à votre problématique**
- ✓ Nous adaptons le degré de **notre intervention à vos besoins**
- ✓ Et nous nous engageons conjointement sur des **délais de réalisation et de suivi**

### Construction du Projet d'Établissement ou de Service

**ANALYSE ET BESOIN** > Qu'attendez-vous de la rédaction de votre Projet d'Établissement ou de Service : un outil de communication des évolutions à venir ? Une réflexion partagée renforçant la cohésion d'équipe ? Une base de négociation de votre CPOM ?...

**METHODE** > Proposition de la méthodologie la plus adaptée à votre besoin

**CHAMPS D'INTERVENTION POSSIBLES** > formation du groupe projet, conception du calendrier de réalisation, coordination générale, animation de groupes, relecture de documents, rédaction du document final.

**ECHEANCE** > Minimum 4 mois avec des dates jalons de 15 à 30 jours

**Garantie du suivi de chaque étape jusqu'à la présentation de votre Projet d'Établissement ou de Service auprès de vos instances**

### Elaboration du diagnostic partagé pour négocier votre CPOM

**ANALYSE ET BESOIN** > Quels sont vos enjeux stratégiques ? Quels sont vos objectifs à court, moyen et long terme et les moyens à négocier ? Quelles données factuelles d'évaluation et/ou d'audits avez-vous pour étayer vos demandes ?

**METHODE** > Application des consignes de diagnostic partagé communiqué par votre ARS

**CHAMPS D'INTERVENTION POSSIBLES** > diagnostic de votre structure sur la base du projet d'établissement, de son inscription dans le territoire et des axes du projet régional de santé, identification des propositions d'évolution sur la durée du CPOM, aide à la rédaction de la trame de rapport de diagnostic, aide à la rédaction des fiches actions...

**ECHEANCE** > Minimum 2 mois, avec des dates jalons de 15 à 30 jours

**Garantie du suivi de chaque étape jusqu'à la première rencontre entre les parties ou l'aboutissement d'une version partagée**

## Cartographie des risques de l'établissement

**ANALYSE ET BESOIN** > Qu'attendez-vous de votre future cartographie des risques : une base pour le déploiement de votre plan de gestion de crise ? Une évaluation complète des vulnérabilités de votre établissement ? Une priorisation de traitement des risques majeurs ?...

**METHODE** > Proposition de la méthodologie la plus adaptée à votre besoin

**CHAMPS D'INTERVENTION POSSIBLES** > formation et coordination de l'équipe, analyse des risques, rédaction de la cartographie...

**ECHEANCE** > Minimum 4 mois avec des dates jalons de 15 à 30 jours

**Garantie du suivi de chaque étape jusqu'à la communication  
de votre cartographie à l'ensemble des professionnels**

## Elaboration du plan de gestion de crise

**ANALYSE ET BESOIN** > Quels sont les risques inhérents à votre établissement et à sa situation géographique ? Les crises déjà traversées et leurs retours d'expérience ? La documentation et les dispositifs que vous pouvez déployer en cas de crise ? Le niveau de sensibilisation/formation des professionnels à la gestion de crise ?...

En complément des réponses à ces questions, une lecture et analyse complète de votre plan de gestion de crise actuel, permettant d'identifier les éléments à mettre à jour, à compléter ou à créer

**METHODE** > Proposition de la méthodologie la plus adaptée à votre besoin

**CHAMPS D'INTERVENTION POSSIBLES** > formation de la cellule de crise, aide à la rédaction des plans (canicule, légionelles, de sécurisation...) et procédures, validation des documents...

**ECHEANCE** > Entre 2 et 6 mois avec des dates jalons de 15 à 30 jours

**Garantie du suivi de chaque étape jusqu'à la communication  
de votre plan de gestion de crise à l'ensemble des professionnels**

## Analyse des risques professionnels et rédaction du DUERP

**ANALYSE ET BESOIN** > Qu'attendez-vous de votre DUERP : une valorisation des dispositifs de prévention déjà en œuvre ? Une analyse complète des risques professionnels et la détection d'axes d'améliorations ? Une implication plus concrète des membres de votre CSE dans la prévention des risques professionnels ? Une diminution significative des accidents du travail et maladies professionnelles ?...

**METHODE** > Proposition de la méthodologie la plus adaptée à votre besoin

**CHAMPS D'INTERVENTION POSSIBLES** > formation et coordination de l'équipe, identification des unités de travail, analyse des risques physiques de chaque poste, rédaction du document unique...

**ECHEANCE** > Minimum 3 mois avec des dates jalons de 15 à 30 jours

**Garantie du suivi de chaque étape jusqu'à la communication  
de votre DUERP et du plan de prévention à l'ensemble des professionnels**

## Conformité à la Loi de Transformation de la Fonction Publique (LTFP)

**ANALYSE ET BESOIN** > Diagnostic de mise en place de chaque obligation de la LTFP (réalisé/en cours/non réalisé)

**METHODE** > Conseils ciblés sur les obligations sans réponse

**CHAMPS D'INTERVENTION POSSIBLES** > lecture commentée de la Loi et traduction des obligations en solutions attendues et possibles, aide à la réflexion et à la mise en place de solutions cohérentes avec votre organisation actuelle, formalisation ou validation des documents...

**ECHEANCE** > Diagnostic réalisable en une matinée maximum. Calendrier de mise en œuvre pouvant s'étendre de 1 à 6 mois, avec des dates jalons de 15 à 30 jours

**Garantie du suivi de chaque étape jusqu'à la validation  
des nouveautés auprès de votre CSE**

## Mise en place de la Loi Egalim

**ANALYSE ET BESOIN** > Quelles sont vos obligations vis-à-vis de la Loi Egalim ? Quels sont vos enjeux de développement durable ? Quels sont vos objectifs d'achats culinaires responsables ? Vos objectifs de diversification des protéines dans vos menus ? Vos objectifs de lutte contre le gaspillage alimentaire ? Vos objectifs de don alimentaire ? Vos objectifs de diminution d'utilisation de plastiques jetables ?

**METHODE** > Proposition de la méthodologie la plus adaptée à votre besoin

**CHAMPS D'INTERVENTION POSSIBLES** > formation du groupe projet, conception du calendrier de réalisation, coordination générale, animation de groupes, calcul des indicateurs et résultats à communiquer tout au long du projet...

**ECHEANCE** > Minimum 3 mois avec des dates jalons de 15 à 30 jours

**Garantie du suivi de chaque étape jusqu'à la communication  
de vos engagements et/ou de leurs premiers résultats**



## Faites le point

### *Evaluation et audits ciblés*

#### Chaque évaluation ou audit :

- ✓ Se base sur un référentiel unique
- ✓ Comporte une analyse documentaire préalable
- ✓ Propose au besoin une étape de conseils à la suite de la réunion de clôture
- ✓ Se poursuit après l'envoi du rapport avec un suivi de la réalisation des actions préconisées

## Evaluation de la qualité de votre établissement

**REFERENTIEL** : Référentiel d'évaluation de la qualité des ESSMS (HAS)

#### **OBJECTIFS DE L'EVALUATION** :

- ✓ Evaluer le niveau de conformité de l'établissement
- ✓ Identifier les points forts, pistes d'amélioration prioritaires et préconisations
- ✓ Mettre l'établissement en situation d'évaluation externe HAS

#### **ETAPES** :

- Préparation de l'évaluation** – *consultation préalable de documents de l'établissement et personnalisation des grilles d'audit système et de traceur ciblé*
- Réalisation de l'évaluation** – *évaluation de la qualité de l'établissement à partir du référentiel HAS 2021 et en application de ses méthodes d'évaluation : accompagné traceur, traceur ciblé, audit système*
- Conclusions et accompagnement** – *réunion de clôture, présentation des résultats, aide à la priorisation des actions d'amélioration, conseils personnalisés*
- Rédaction du rapport d'évaluation** – *identification des points forts, axes d'amélioration prioritaires et préconisations*

**DUREE** > Préparation au moins 1 mois avant la réalisation de l'évaluation

Evaluation entre 2 et 5 jours selon la taille de l'établissement

Rapport transmis sous 7 jours

Cette évaluation vous permet de renseigner la plateforme de l'HAS, de mettre à jour le plan d'actions de l'établissement ou encore d'identifier les axes de votre futur projet d'établissement et de votre diagnostic CPOM

## Contrôle hygiène – air, eau, linge, déchets

**REFERENTIEL** : Référentiel d'inspection-contrôle des ARS « sécurité sanitaire »

**OBJECTIFS DE L'EVALUATION** :

- ✓ Evaluer le niveau de conformité de l'établissement
- ✓ Identifier les points forts, pistes d'amélioration prioritaires et préconisations
- ✓ Mettre l'établissement en situation d'inspection ARS

**ETAPES** :

- Préparation de l'évaluation** – *consultation préalable de documents de l'établissement*
- Réalisation de l'évaluation** – *audit des bonnes pratiques d'hygiène relatives à la qualité de l'air, qualité de l'eau, circuit du linge, circuit des déchets*
- Conclusions et accompagnement** – *réunion de clôture, présentation des résultats, aide à la priorisation des actions d'amélioration, conseils personnalisés*
- Rédaction du rapport d'évaluation** – *constats pour chaque thème, niveau de conformité et préconisations avec niveau d'urgence*

**DUREE** > Préparation au moins 15 jours avant la réalisation de l'audit

Evaluation réalisée sur une matinée à une journée

Rapport transmis sous 7 jours

Cette évaluation vous permet d'identifier vos risques sanitaires majeurs,  
de planifier des actions d'amélioration rapidement et de mieux cibler les messages  
de vos campagnes de sensibilisation aux règles d'hygiène

## Inspection HACCP

**REFERENTIEL** : Référentiel d'inspection-contrôle de la DDPP « Alim' Confiance »

**OBJECTIFS DE L'EVALUATION** :

- ✓ Evaluer le niveau de conformité de l'établissement
- ✓ Identifier les points forts, pistes d'amélioration prioritaires et préconisations
- ✓ Mettre l'établissement en situation d'inspection DDPP

**ETAPES** :

- Préparation de l'évaluation** – *consultation préalable du PMS de l'établissement*
- Réalisation de l'évaluation** – *audit des bonnes pratiques HACCP de l'établissement (de la réception des denrées à la gestion des reliefs de repas et de la plonge)*
- Conclusions et accompagnement** – *réunion de clôture, présentation des résultats, aide à la priorisation des actions d'amélioration, conseils personnalisés*
- Rédaction du rapport d'évaluation** – *constats pour chaque thème, niveau de conformité et préconisations avec niveau d'urgence*

**DUREE** > Préparation au moins 15 jours avant la réalisation de l'audit

Evaluation réalisée sur une matinée à une journée

Rapport transmis sous 7 jours

Cette évaluation vous permet d'identifier vos risques sanitaires majeurs,  
de planifier des actions d'amélioration rapidement et de mieux cibler les messages  
de vos campagnes de sensibilisation aux règles d'hygiène en cuisine

# Formation « Evaluer son établissement avec le référentiel HAS »

## OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

---

- Comprendre la place de l'évaluation dans la démarche qualité de son établissement
- Maîtriser le vocabulaire de l'évaluation
- Lire et comprendre le référentiel HAS
- Maîtriser les 3 méthodes d'évaluation de l'HAS
- Préparer son évaluation interne

## PROGRAMME GENERAL

---

### Partie théorique (60%)

- De la Loi 2002-2 au Référentiel HAS
- Le vocabulaire de l'évaluation : référentiel, chapitres, thématiques, objectifs, critères, constats
- Les méthodes d'évaluation HAS : différences et complémentarités
  - o Accompagné traceur
  - o Traceur ciblé
  - o Audit Système
- La lecture et la compréhension du référentiel
  - o Lien entre les chapitres et les méthodes d'évaluation
  - o Compréhension des attendus des critères
- La réalisation concrète de l'évaluation selon chaque méthode
- La validation et la rédaction d'un constat

### Partie pratique (40%) Etude de cas concrète

- Audit système à partir de documents fictifs
- Conception d'une grille « accompagné traceur »
- Jeu de rôle « traceur ciblé »

**Durée** : 14 heures (2 jours consécutifs)

**Public cible** : professionnels en charge de l'évaluation de la qualité

Aucun prérequis nécessaire

#### **Modalités** :

- Formation intra-entreprise (dans vos locaux)
- Groupe 8 apprenants maximum

#### **Approche pédagogique** :

- Exposé et questionnaire didactique
- Etude de cas sur chaque méthode d'évaluation pour application des savoirs acquis

**Evaluation** : Etude de cas

1 900 € TTC

Eligibles aux financements publics

# Formation « Concevoir son DUERP »

## OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

---

- Connaître les obligations réglementaires autour du DUERP
- Comprendre les enjeux internes de la prévention des risques professionnels
- Maîtriser les méthodes et outils permettant :
  - o De définir des unités de travail,
  - o De lister et analyser les risques professionnels
  - o De construire un plan d'actions de prévention des risques
- Savoir rédiger un DUERP conforme et cohérent avec la situation de l'établissement
- Savoir mettre à jour le DUERP de manière régulière et réactive

## PROGRAMME GENERAL

---

### Partie théorique (50%)

- Les enjeux de la prévention des risques professionnels
- Le cadre réglementaire
- Le processus de réalisation d'un DUERP
- L'identification des unités de travail
- La méthode de qualification des risques
- La rédaction du DUERP (fond et forme)
- La diffusion du DUERP et la sensibilisation des professionnels
- La réévaluation des risques et la mise à jour du DUERP

### Partie pratique (50%) Etude de cas concrète

- Analyse du DUERP de l'établissement
- Identification des forces et faiblesses du document vis-à-vis de la réglementation et de la situation de l'établissement en matière de risques professionnels et de politique de prévention
- Définition d'un plan de mise à jour (ou de conception) du DUERP, étape par étape

**Durée** : 14 heures (2 jours consécutifs)

**Public cible** : professionnels en charge de la conception et de la mise à jour du DUERP

**Aucun prérequis** nécessaire

**Modalités** :

- Formation intra-entreprise (dans vos locaux)
- Groupe 8 apprenants maximum

**Approche pédagogique** :

- Exposé et questionnaire didactique
- Etude et amélioration du DUERP de l'établissement pour application des savoirs acquis (*rédaction d'un plan de conception si aucun DUERP*)

**Evaluation** : Etude de cas

1 900 € TTC

Eligibles aux financements publics



## Formation « Mettre en place les fondamentaux de la qualité »

### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

---

- Comprendre les enjeux de la démarche qualité
- Construire un système documentaire
- Identifier les sources d'amélioration de la qualité
- Construire un circuit « évènement indésirable » et « réclamations »
- Savoir analyser les risques
- Identifier les risques majeurs de son établissement
- Rédiger et piloter un plan d'actions
- Communiquer sur la démarche qualité

### PROGRAMME GENERAL

---

#### Première session

- De la Loi 2002-2 au Référentiel HAS 2021 : l'histoire de la démarche qualité dans les ESMS
- Les 3U de la documentation : l'intérêt d'un bon système documentaire
- L'amélioration continue de la qualité : pourquoi ? où ? comment ?
- Améliorer en analysant les problèmes : évènement indésirable et réclamation

#### EXERCICE INTERSESSION : Analyse critique (forces/faiblesses/solutions)

- Du système documentaire de son établissement
- Des circuits « évènements indésirables » et « réclamations »

#### Deuxième session

- Retour d'expérience de l'exercice intersession
- La gestion des risques au service de la qualité
- La méthode d'analyse des risques
- La cartographie des risques : pourquoi et comment faire ?

#### EXERCICE INTERSESSION : Analyse d'un risque de l'établissement (tirage au sort)

#### Troisième session

- Retour d'expérience de l'exercice intersession
- La gestion de projet : les grands principes utiles à la démarche qualité
- Le plan d'actions idéal
- Communiquer sur la démarche qualité : quoi ? à qui ? comment ? quand ?
- Mise en situation : jeu de rôle « communication qualité »

Durée : 42 heures (3 sessions de 2 jours consécutifs).

La formation n'est pas modulable

Public cible : professionnels en charge de la démarche Qualité de l'établissement (ESMS)

Aucun prérequis nécessaire

#### Modalités :

- Formation intra-entreprise (dans vos locaux)
- Groupe 6 apprenants maximum

#### Approche pédagogique :

- Exposé et questionnaire didactique
- Etude de cas intersessions pour application des savoirs acquis

Evaluation : Etudes de cas

5 700 € TTC

Eligibles aux financements publics

# Formation « Concevoir son Plan de Gestion de Crise »

## OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Connaître les obligations réglementaires en matière de prévention des risques, de continuité des activités et de déclenchement de plan annuel (canicule, grippe...)
- Comprendre les enjeux internes de la prévention des risques et de la gestion de crise pour mieux appréhender le contenu du plan de gestion de crise
- Savoir rédiger un plan de gestion de crise adapté à l'établissement
- Impliquer les professionnels et tester l'efficacité des procédures

*A l'issue de la formation, les membres de la cellule de crise ont commencé la rédaction ou mise à jour du plan de gestion de crise et planifié les prochaines étapes de conception.*

## PROGRAMME GENERAL

### Partie théorique (50%)

- Les composantes d'une crise et les enjeux de la gestion de crise : agir avant de subir, s'appuyer sur l'intelligence collective, tirer des enseignements
- Rappel de la réglementation, des déclarations et signalements obligatoires et du calendrier des Plan Nationaux
- Le contenu d'un plan de gestion de crise : organisation socle, procédures transversales, Plan de Continuité des Activités, volets thématiques, déclaration et retour d'expérience
- La méthode de rédaction d'un PCA
- La méthode de rédaction d'un volet thématique
- La communication du plan et l'organisation de mises en situation

### Partie pratique (50%) Etude de cas concrète

- Rédaction ou mise à jour de la partie socle du plan de gestion de crise (déclenchement et cellule de crise)
- Analyse critique du plan de continuité de l'établissement OU conception du processus de future rédaction (qui, quoi, comment, quand)
- Liste des procédures transversales à formaliser ou réviser
- Liste des volets thématiques à formaliser ou réviser

**Durée** : 14 heures (2 jours consécutifs)

**Public cible** : membres de la cellule de crise de l'établissement

**Aucun prérequis** nécessaire

#### **Modalités** :

- Formation intra-entreprise (dans vos locaux)
- Groupe 10 apprenants maximum

#### **Approche pédagogique** :

- Exposé et questionnaire didactique
- Etude et amélioration du plan de gestion de crise de l'établissement pour application des savoirs acquis
- Planification des prochaines étapes de rédaction et révision du plan de gestion de crise (formation-action)

**Evaluation** : Etude de cas

1 900 € TTC

Eligibles aux financements publics